

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 3 JUIN 2014

Présents :

M Besnard(adjoint aux affaires scolaires), M Laffite (Maire de Querrien)

Parents d'élèves : Mme ECK, Mme MONTENOT, Mme LE GOFF, Mme TROLEZ, Mme PENNANEAC'H

Enseignants : M. MORGANT, Mme JASSERAND Mme HENRY, Mme QUEMENER, Mme PONT
(directrice de l'école)

DDEN :

M SARDAIN

Excusés

IEN : Mme DECEMME

DDEN : M PRATT

Enseignante :MME LE THOËR

LES PREVISIONS D'EFFECTIFS

	maternelle	Maternelle -cycle 2 CE2 bilingue	CP CE1	CE2- CM1	CM1 CM2	TOTAL
ANNEE 2013/2014	30	21 présents 22 inscrits	19	23	23	117 inscrits
ANNEE 2014/2015	26(dont 3 TPS admissibles)	23 Dont 1 TPS 10 maternelles 13 élémentaires	21	10 CE2 16 CM1 à répartir	17 CM2	114 inscrits actuellement

BUDGET OCCE

_Reste 703 euros sur le compte sachant qu'il faut prendre en compte les cinémas qui n'ont pas été payés et les charges de début d'année, assurances, adhésion à l'OCCE ...

Les ventes au troisième trimestre

Les photos de groupes n'ont pas encore été commandées . Nous n'avons donc pas pu faire le bilan.

BUDGET MAIRIE

_Budget fournitures : toujours 38 euros par élève ?

Les enseignants soulignent qu'il est difficile de fournir le matériel aux élèves avec ce budget. Ils demandent un budget compris entre 45 et 50 euros par élève pour l'avenir.

Ils proposent également s'il serait possible de supprimer de ce budget tout ce qui est fourniture de reprographie : feuilles et pochettes de plastification.

La mairie propose de prendre en charge le papier, cela reste à confirmer .

Est-il possible d'avoir 200 euros supplémentaires pour les fournitures de direction ?

Budget transport toujours 20 euros par élève ?

Les enseignants proposent de plutôt calculer un nombre de sorties par classe à l'année. La directrice rappelle que c'est ce que l'ancienne municipalité avait calculé précédemment. La répartition du budget se faisant entre les collègues , il faudrait en rediscuter en conseil des maitres.

PROJETS

Les sorties de fin d'année

Les classes de maternelle, bilingue et CM1 CM2 vont participer avec l'école privée à la fête du pain le 20 juin.

Les séances de piscine ont été annulées pour cause de travaux dans la piscine.

Le jardin des sens est en cours de désherbage . Quelques plantations seront effectuées d'ici la fin de l'année. Nous avons déjà des framboisiers et de la menthe. Nous avons eu des muscaris des tulipes et des iris.

-

Projets pour l'an prochain

La classe de CP CE1 participera **peut être** a une classe découverte.

Le jardin des sens sera continué

La fresque pour égayer l'école pourrait être relancée. Il faut trouver les financements : environ 1000 euros .

Le projet DUMISTE sera renouvelé si la COCOPAQ valide les projets ainsi que « dis moi ton livre .

Les parents d'élèves ont souhaité faire un retour sur la classe de mer et ont remercié les enseignants concernés pour leur investissement et les nouvelles données quotidiennement via le site internet.

TRAVAUX

La poutre a été réparée , les toilettes dangereux condamnés.

Des devis sont en cours pour sécuriser le bac à sable.

Où en est le projet de construire des meubles pour la classe de CP CE1 ainsi que la protection de la chaleur . La mairie répond que les travaux demandés dans la liste (donnée au précédent conseil d'école) sont pris en compte .

La directrice fait observer qu'une gouttière dans la cour (près des anciens WC de l'entrée) est cassée.

RYTHMES SCOLAIRES

Bilan du comité de pilotage du 13/05

Le comité de pilotage chargé de la mise en place des rythmes scolaires s'est réuni à la mairie mardi 13 mai. Ce comité réunit les élus de la commission des affaires scolaires, les enseignants et 5 parents volontaires (C. Pennaneach, F. El Baoune, S. Ollivier, S. Allot, C. Keruzec).

Ce comité était arrivé à la conclusion que les TAP pourraient se dérouler sur des temps de 1h30 selon l'emploi du temps suivant. En effet pour organiser des TAP de qualité des temps de ¾ h semblaient insuffisants.

Bilan du comité de pilotage du 26/05.

10 élèves devraient quitter l'école s' il n'y a pas de transport entre l'école et le centre de loisirs le mercredi.

Une majorité de parents est favorable au mercredi travaillé.

Il reste à déterminer les activités.

Les parents qui ont répondu au sondage ont majoritairement adopté le planning suivant.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9-12H	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	
12-13H30	Repas	Repas	Pas de cantine, garderie jusqu'à 12H30	Repas	Repas	
13H30-15H	Classe	TAP		Classe	Classe	
15-16H30	Classe	Classe		TAP	Classe	

Les + : week-end complet, activités extrascolaires le samedi matin, continuité du même rythme matinal sur 5 jours

Les - : Pas de coupure pour les enfants dans la semaine, plus d'organisation de garde pour les parents qui travaillent le mercredi. Il est plus difficile de remobiliser les enfants après un week-end de 2 jours.

Cependant le planning choisi est dérogoire, il faudrait mettre en place un PEDT avant la fin juin. Le PEDT permet d'avoir des aides de la Caf mais en contrepartie il faut respecter des règles soit 1 animateur pour 14 enfants de maternelle et 1 pour 18 d'élémentaire.

Les qualifications pour l'encadrement sont le BAFA , les agents de la fonction publique , stagiaires BAFA.

Mettre en place un PEDT oblige à l'ouverture d'un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

Après de nombreux débats et prise d'information auprès de madame l'inspectrice nous arrivons à la conclusion que des TAP de 1h30 ne sont pas réalisables en Septembre prochain. Il faudrait en effet préparer un projet précis contenant les activités, le nom des animateurs, les autres partenaires A ce jour nous ne pouvions être aussi précis et ne pouvions présenter un PEDT solide avant la fin juin.

Nous avons donc envisagé d'entrer dans le cadre de l'assouplissement de la réforme mais très vite cette idée a été écartée car nous pensons qu'il est important d'alléger la journée de l'enfant en respectant un rythme régulier.

Nous sommes donc revenus sur la décision de faire des TAP de 3/4h.

Nous avons envisagé de les placer en début d'après-midi pour pouvoir faire deux services de cantine mais de nombreux problèmes se sont posés : les enfants doivent bénéficier d' 1h30 de

pause ce qui était difficilement réalisable. Puis nous avons envisagé des TAP qui seraient placées en fin d'après-midi .

Cette dernière solution a été proposée, votée, et adoptée à l'unanimité par le conseil d'école.

Voici le planning proposé :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-12h	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE	CLASSE
12h-13h45	REPAS	REPAS		REPAS	REPAS
13h45-16h	CLASSE	CLASSE		CLASSE	CLASSE
16h-16h45	TAP	TAP		TAP	TAP

Cet emploi du temps sera valable pour une année scolaire et est révisable dans le cadre de la rentrée 2013-2014. Il permet de prendre le temps de murir l'idée de TAP plus longues intéressantes et d'évaluer précisément les coûts.

Les 45 minutes permettent d'appréhender plus sereinement cette réforme des rythmes scolaires.

QUESTIONS DIVERSES :

Y aura-t-il des transports entre l'école et le centre de loisirs le mercredi midi ?

La mairie ne peut répondre car elle n'a plus la compétence « transport ». La COCOPAQ la détient. Il faut donc s'adresser à la COCOPAQ.